





## LEADER 2014-2020

Pour une cohésion urbain-rural en Agenais



LA VALORISATION  
DU PATRIMOINE IDENTITAIRE

<b>Titre du projet</b>	<b>Création d'un évènement pour promouvoir la restauration du clocher tors de la commune</b>	
<b>Porteur du projet</b>	<b>Commune de Sérignac-Sur-Garonne</b>	
<b>Descriptif du projet</b>	<p>La place centrale de la bastide de Sérignac est occupée par une église dont l'origine de construction remonte au XI<sup>ème</sup> siècle. Elle possède l'unique clocher tors du département de Lot-et-Garonne. A l'occasion des 30 ans de la restauration du clocher tors de la commune, le projet présenté porte sur l'organisation d'un évènement exceptionnel. Deux journées d'animation du village bastide sont prévues les 14 et 15 septembre 2019. Elles proposeront aux visiteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Plusieurs lieux d'exposition</b> sur plusieurs sujets (l'histoire de l'église et des étapes de restauration du clocher, l'histoire et la modernité du Compagnonnage et des métiers qu'il fait perdurer).</li> <li>- Des <b>démonstrations</b> destinées à présenter et initier aux gestes de métiers du bâtiment et animées par des professionnels de la Fédération compagnonnique.</li> <li>- Des <b>mini films « métiers » de sensibilisation aux différentes voies professionnelles</b> proposées par la Fédération Compagnonnique.</li> <li>- Un <b>espace exposition-vente</b> organisé par des professionnels des Métiers d'Art sur le thème de l'objet vrillé.</li> <li>- Un fil conducteur déroulé par un Raconteur de Pays qui <b>mettra en scène des visites</b>.</li> <li>- Une <b>soirée</b> qui associe mise en scénographie lumineuse de la bastide, embrasement du clocher, spectacle pédagogique...</li> <li>- Des <b>chants compagnonniques</b> traditionnels.</li> </ul>	
<b>Calendrier de réalisation</b>	<p><b>Début du projet</b> : Avril 2018 <b>Fin du projet</b> : Décembre 2019</p>	
<b>Localisation</b>	Sérignac-Sur-Garonne (47)	
<b>Financement</b>	<p><b>Coût total du projet</b> : 24 978,55 € <b>Subvention LEADER attribuée</b> : 7 968 € Soit 32 % du coût du projet</p>	
<b>Contacts</b>	<p>Maryse BAREILLE, Adjointe au maire Tel : 05.53.68.63.54 Mail : mairie@serignac-gne.fr</p>	

Mise à jour : mai 2021



UNION EUROPÉENNE

FONDS EUROPÉEN AGRICOLE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL



RÉGION  
**Nouvelle-Aquitaine**